



Volontariats et Territoires

Termes de référence de capitalisation

1. Présentation de Centraider et de la Ligue de l'enseignement du Cher

Centraider coordonne le projet « Volontariats et Territoires », objet de la capitalisation, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Cher.

Centraider est le réseau régional multi-acteurs dédié à la coopération et à la solidarité internationales en région Centre-Val de Loire. Ses missions sont d'identifier les acteurs menant des projets dans ce champ d'actions, de les accompagner dans le montage de leurs projets à travers des accompagnements individualisés et/ou des ateliers d'information et de formation. Centraider accompagne également des projets de mobilité internationale et propose, depuis 2015, un service d'intermédiation pour les acteurs de la région Centre-Val de Loire qui souhaitent accueillir des volontaires en réciprocité par le biais du Service Civique. Centraider accompagne également l'envoi de volontaires français dans des pays partenaires et se charge du suivi des missions.

La Ligue de l'enseignement du Cher est un mouvement associatif, laïque qui réunit des hommes et femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès à toutes et tous à l'éducation, la culture, aux loisirs et au sport.

La Ligue de l'Enseignement dispose d'une expérience et d'une expertise sur la gestion et la mise en œuvre du dispositif Service Civique. Accréditée par l'Agence du Service Civique pour l'organisation des formations civiques et citoyennes et des formations de tuteurs, l'association est garante des principes et du cadre du dispositif.

Depuis 2019, Centraider travaille conjointement avec la Ligue de l'Enseignement du Cher sur l'accompagnement de volontaires en Service Civique international et en réciprocité.

2. Présentation du projet Volontariats et Territoires

L'une des conclusions du diagnostic sur la mobilité des jeunes en région Centre-Val de Loire (2016) réalisé dans le cadre du COREMOB mettait notamment l'accent sur la nécessité de « développer un ancrage territorial par l'identification d'acteurs relais en capacité (ressources matérielles et humaines) d'accompagner les jeunes pour un projet de mobilité individuel ou collectif ». A ce titre, depuis 2021, Centraider porte le projet « Volontariats et Territoires » dans le département 18 en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Cher. L'objectif global du projet est d'une part, d'outiller et structurer un réseau d'acteurs publics et associatifs à l'accueil de volontaires internationaux sur des territoires ciblés ; et d'autre part, de susciter chez les jeunes une ouverture aux autres et un désir d'engagement soit à l'international soit au local.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Impulser et mettre en œuvre une dynamique collective d'accueil de volontaires nationaux et internationaux ;



- Améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des volontaires pendant leur mission en proposant un accompagnement adapté (intermédiation, temps d'échanges entre tuteurs, formation, réflexion sur le parcours d'engagement des jeunes et leur projet d'avenir...);
- Favoriser l'engagement international des jeunes à travers les missions de volontariat ;
- Favoriser la mise en réseau des acteurs pour améliorer la qualité des projets de volontariats et plus largement de mobilité internationale pour les jeunes.

Projet à caractère expérimental, en 2020, Centraider et la Ligue de l'enseignement du Cher ont défini 2 bassins de vie d'expérimentation : l'un en zone rurale, Saint-Amand-Montrond et un territoire urbain, la ville de Bourges, chef-lieu du département ; en concertation avec les partenaires du projet (Conseil régional et DRAJES Centre-Val de Loire, France Volontaires).

Centraider et la Ligue de l'enseignement ont ensuite mené un travail d'identification des acteurs potentiellement intéressés sur les territoires ciblés puis ont organisé une série de rencontres collectives et individuelles sur les deux territoires afin de présenter le projet aux acteurs et de définir des axes communs de collaboration entre les organisations de chacun des territoires permettant de définir des missions d'accueil de volontaires internationaux.

Aujourd'hui, deux dynamiques sont mises en œuvre :

- A Saint-Amand-Montrond, un collectif d'acteurs s'est réuni pour accueillir trois volontaires. Le collectif réunit le Foyer de Jeunes Travailleurs (porteur du projet), le Comité de jumelage de Saint-Amand-Montrond et Nottuln, la Communauté de Communes Berry Grand Sud, le Collectif Associatif Saint-Amandois (CASA), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), le Comité de jumelage Saint-Amand-Montrond-Riobamba et ponctuellement la Mission Locale : 1 jeune équatorien (Service Civique de Réciprocité), 1 jeune allemande et 1 jeune espagnole (Corps Européen de Solidarité). Les missions courent de janvier à fin juillet 2022, les missions¹ proposent un socle commun d'activités autour de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), et la promotion de la solidarité internationale et de la mobilité internationale et des actions spécifiques portant sur trois thématiques : l'alimentation responsable, l'interculturalité et l'environnement.
- A Bourges, la dynamique collective d'acteurs souhaitée n'a pas vu le jour. Deux volontaires sont accueillis : 1 jeune espagnol par la Ligue de l'enseignement, de février à septembre 2022 et 1 jeune brésilien par l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Cher (LEGTA du Subdray), de mars à décembre 2022.

Comme indiqué, le projet a notamment pour objectif de mettre en œuvre une dynamique collective d'accueil et envoi de volontaires sur les territoires ciblés. A ce titre, des temps collectifs sont prévus à destination des volontaires et des acteurs.

Pour les volontaires :

- Formation sur l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale et les Objectifs de Développement Durable (1 journée)

¹ Les fiches missions pourront être fournies pour plus de détails.



- Temps de réflexion et de travail sur le parcours d'engagement, le projet d'avenir (1 journée)
- Formation de préparation au retour : bilan et travail sur la valorisation des savoir-faire et savoir-être acquis au cours de leur mission (1 journée)

Pour les acteurs :

- Formation sur le dispositif Service Civique et plus spécifiquement sur l'accueil de volontaires internationaux (1 journée)
- Temps de rencontre et d'échanges construire une dynamique collective : échanges d'expériences, émergence de projets, travail sur l'accompagnement des missions. Ils seront également mis à profit pour travailler sur la capitalisation et l'identification des facteurs clés de réussite du projet (2 demi-journées)
- Temps de restitution du projet pour présenter les résultats du projet, de donner envie aux acteurs du territoire de se joindre à la dynamique (1 demi-journée)

3. Les objectifs de la capitalisation

Projet à caractère expérimental, un des objectifs du projet est d'essaimer cette approche sur d'autres territoires de la région Centre-Val de Loire. Pour cela, la capitalisation vise plus particulièrement à tirer les apprentissages de cette approche d'une part, au niveau de la dynamique territoriale et d'autre part, en termes de montée en compétences des acteurs impliqués. Pour cela, il s'agit de s'intéresser plus particulièrement à :

1/ Les facteurs clés de réussite et les freins à la mise en place d'une dynamique collective d'acteurs en particulier, à travers :

- la place et le rôle des partenariats au niveau de la coordination et des partenaires impliqués dans la mise en œuvre,
- l'implication des partenaires dans la mise en œuvre de projets de territoire,
- la conception, l'organisation et la réalisation des missions des volontaires.

2/ La montée en compétences des acteurs par rapport à l'accueil de volontaires européens et internationaux dans leur organisation

- Recueillir les bonnes pratiques d'accompagnement afin de faciliter la mise en œuvre de projets d'accueil par d'autres acteurs de la région,
- Identifier et valoriser les pratiques apprenantes dans un fonctionnement en « collectif d'acteurs » pour l'accueil de volontaires européens et internationaux.

4. Public cible de la capitalisation

La présente capitalisation s'adresse en premier lieu aux coordonnateurs ainsi qu'aux partenaires du projet.

Les bonnes pratiques capitalisées doivent être mobilisables par de futurs partenaires lors du déploiement du projet. Enfin, la démarche de capitalisation doit permettre aux contributeurs d'identifier leurs apprentissages et d'en tirer des leçons.



5. Démarche de la capitalisation

Pilotage de la capitalisation

La capitalisation est coordonnée par Centraider avec l'appui de la Ligue de l'enseignement du Cher et des partenaires (DRAJES, Conseil régional et France Volontaires).

Centraider et la Ligue de l'enseignement appuieront la-le consultant-e dans la mobilisation des contributeurs et donneront accès aux documents de projets.

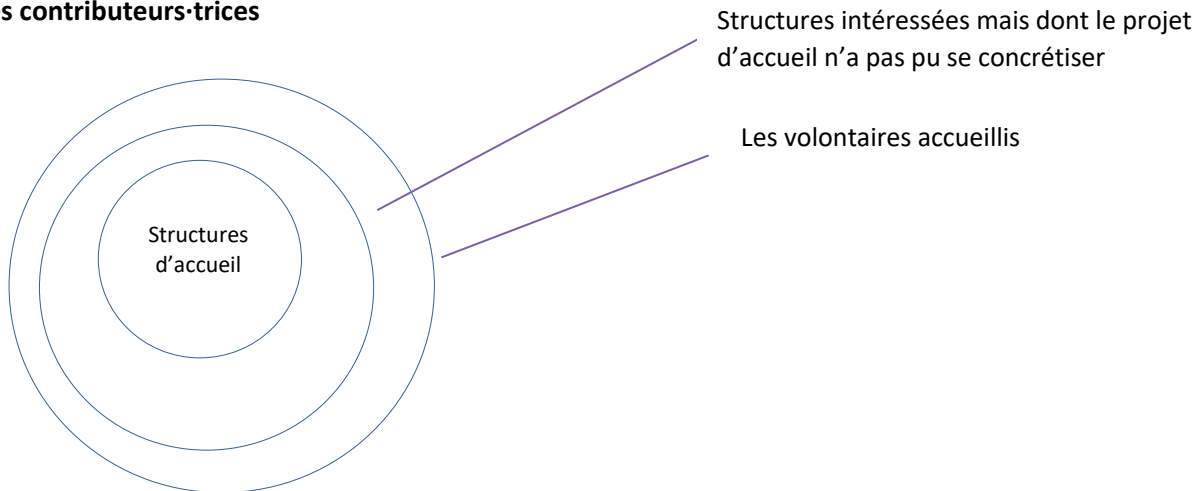
Méthodologie

La méthodologie suivante est proposée au-la consultant-e retenu-e :

- l'étude des documents du projet : compte-rendu des réunions et échanges avec les acteurs impliqués, compte-rendu des réunions de suivi du projet, fiches de mission,
- des ateliers sous forme d'entretiens collectifs avec les principaux contributeurs en présentiel,
- des entretiens avec des acteurs clés pouvant être menés par téléphone ou en visioconférence, notamment avec les personnes en charge de la mise en œuvre du projet.

Il est souhaité que le-la consultant.e mobilise une démarche participative avec les parties prenantes.

Les contributeurs·trices



6. Livrables :

Au terme de la mission, le livrables attendu est :

- 1 Rapport écrit de capitalisation dont le format sera défini conjointement
- 3 fiches de capitalisation sur
 - L'hébergement mutualisé
 - La construction d'1 mission partagée
 - L'accompagnement interculturel

Ces livrables seront attendus dans les trois semaines suivant la fin de la mission.



7. Calendrier

Le·la consultant·e inclura dans son offre un calendrier prévisionnel. La capitalisation sera menée entre le mois d'avril 2022 et le mois d'octobre 2022. Les livrables sont attendus au plus tard le 01 décembre 2022.

Au moins deux entretiens collectifs seront menés en présentiel. Le·la consultant·e se rendra disponible pour un temps de lancement de la démarche. Une réunion de présentation des résultats devra se dérouler en amont du dépôt du rapport.

Calendrier	Date
Date limite de demande d'informations	23/03/2022
Date limite de soumission des offres	04/04/2022
Notification de l'attribution	Au plus tard le 11 avril 2022
Date indicative de début de la prestation – réunion de démarrage	Semaine du 11 avril
Date limite de remise du rapport	01/12/2022

8. Profil recherché

Le·la consultant·e devra répondre aux critères suivants :

Critères requis

- Connaissances avérées dans le champ de l'engagement des jeunes
- Connaissances avérées en matière de développement local et de dynamiques associatives
- Expertise en matière de capitalisation
- Fortes compétences d'analyse, de présentation et d'écriture

Critères souhaités

- Connaissances dans le champ des volontariats internationaux

Des déplacements dans des lieux peu accessibles en transport en commun sont à prévoir.

9. Personnes ressources

Dans le cadre de sa prestation, le·la consultant·e sera amené·e à collaborer avec les deux chargées de mission en charge de la mise en œuvre de la mise en œuvre du projet.

10. Budget

Le contrat proposé sera un contrat de consultance. L'offre budgétaire proposée ne pourra pas dépassée 5000€ TTC incluant les frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Le paiement sera effectué par virement bancaire et basé sur deux factures émises par l'évaluateur à la répartition suivante:

- 30% du prix de la prestation de service sera versé après la signature du contrat, à réception d'une première facture.



- Les 70% du prix de la prestation de service seront versé après réception et validation de la prestation globale par le commanditaire.

Une attention sera portée à l'effcience de la proposition entre la qualité de l'offre de prestation et le coût de la prestation.

11. Modalités de candidature

Pour postuler, les candidats devront fournir :

1. Une lettre de motivation de maximum 5 pages suivant le modèle suivant :

- a. Méthodologie proposée
- b. Calendrier proposé (à valider avec le commanditaire)
- c. Budget de la capitalisation

2. CV du candidat détaillant l'expertise et l'expérience dans les domaines couverts par la capitalisation

Documents à envoyer par courriel aux adresses : charlotte.bourillon@centraider.org et direction@centraider.org

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Céline Leroux, directrice

Tel : 02.38.15.66.59 / 06.31.39.59.22

Courriel : direction@centraider.org

Charlotte Bourillon, Chargée de mission

Tel : 02 38 15 66 59 - 06 81 98 23 28

Courriel : charlotte@centraider.org